

Dons patriotiques de la commune de Barville, district de Bois-Commun, lors de la séance du 12 pluviôse an II (31 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques de la commune de Barville, district de Bois-Commun, lors de la séance du 12 pluviôse an II (31 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 112;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34426_t1_0112_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023

moment de sa guérison, pour voler de nouveau à la défense de la patrie (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoyé au comité d'aliénation.

18

Les administrateurs du district de Caen, relativement à la vente des biens des émigrés, envoient les détails suivans :

Le 1^{re} pluviôse, un objet estimé 13,000 liv. a été vendu 32,200 liv. Le 5 un corps de ferme avec dix pièces de terres, estimé 34,120 liv., a été vendu 112,600 liv. Le 8 un corps de ferme avec 4,100 perches de terre, estimé 50,000 liv., a été vendu 81,600 liv. (3).

Insertion au bulletin (4).

[Caen, 8 pluv. II. Au présid. de la Conv.] (5)

« Républicain,

Nous venons d'adresser à l'administrateur des domaines nationaux, l'état des ventes des biens provenant d'émigrés, qui ont eu lieu, dans notre district pendant la 1^{re} décade de ce mois. Nous l'invitons à faire part à la Convention du succès qu'ont eu ces ventes, mais, dans la crainte que ce citoyen ne déferât pas à notre invitation, nous avons cru devoir t'en écrire directement, et te rendre le compte le plus exact sur leur résultat : en voici le détail.

[Suit l'énumération du p.-v. ci-dessus.]

Juges d'après ces enchères, si les patriotes du Calvados sont dignes de la Montagne; juges de leur attachement à ses principes. S. et F.»

AUBIN (agent nat.), COLLET (présid.),
GAMBIN, OUTIN.

19

Le citoyen Berette Langareil prie la Convention nationale d'agréer sa renonciation à la finance des offices de juge de Durance, de procureur fiscal de la maîtrise de Nérac, et de notaire, dont-il étoit pourvu en la ci-devant sénéchaussée de Nérac; les titres sont déposés au bureau de liquidation.

Il prie la Convention nationale de donner les ordres nécessaires, dans les départemens voisins de la Flèche, pour y recueillir les jeunes élèves de ce collège, qui, lors de l'invasion des brigands, pour échapper à leur fureur, se sont éparpillés dans les campagnes. Son fils âgé de 16 ans, et dont il donne le signalement dans son adresse, est de ce nombre (6).

Mention honorable, renvoyé aux comités de liquidation et de salut public (7).

(1) P.V., XXX, 271. Mention dans M.U., XXXVI, 238.

(2) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).

(3) P.V., XXX, 271. Mention dans M.U., XXXVI, 207; C. Eg., n^o 532.

(4) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).

(5) C 291, pl. 931, p. 32.

(6) P.V., XXX, 272. Mention dans M.U. XXXVI, 237.

(7) Bⁱⁿ, 12 pluv. (suppl^t).

20

La commune de Barville, district de Bois-Commun, félicite la Convention sur sa fermeté, sa constance, au milieu des dangers où l'a si long-temps exposée la malveillance.

Elle l'exhorte à rester à son poste, et ajoute qu'elle se fait gloire d'obéir aux lois qui émanent de son sein, que la fraternité et l'union qui règnent parmi les membres de cette commune, la vouent toute entière aux grands intérêts de la chose publique. Elle annonce qu'elle fait passer à la Convention les dons civiques que chaque citoyen s'est empressé d'offrir pour nos généreux défenseurs (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Barville, 28 niv. II] (3)

« Législateurs Républicains,

La France régénérée triomphe de la horde infâme des despotes coalisés pour la détruire. Vous êtes ses libérateurs, elle vous applaudit, elle vous félicite et vous inonde d'une multitude d'adresses aussi vives que patriotiques pour vous inviter à conduire victorieusement au port le vaisseau de la République. La commune de Barville inébranlable dans les grands principes qui ont régénéré la France et fait éclore notre glorieuse révolution, pénétrée de la plus vive reconnaissance pour des hommes bienfaisants et généreux qui ont courageusement bravé tous les dangers, exposé mille fois leur vie aux coups perfides des malveillants pour achever avec honneur l'étonnant édifice de la régénération française, pleine de confiance en vos lumières et en votre sagacité s'empresse de vous donner le juste tribut d'éloges auquel vos vertus républicaines vous donnent tous les titres, et vous prie de ne point abandonner le timon de l'Etat avant la destruction et la ruine entière de tous les tyrans. La commune de Barville est animée du plus pur civisme; soumise à vos lois, elle se fait gloire d'y obéir. La fraternité, l'union la plus intime règnent au milieu des individus qui la composent. Elle est tout entière aux grands intérêts de la chose publique. Généreuse, elle n'a fait que des sacrifices depuis la Révolution; incapable de vous en faire fastueusement l'énumération, elle vous dira seulement que des républicains ne savent que donner pour secourir leurs frères, et sa plus grande douleur est souvent de gémir entre le désir et l'impuissance de le faire. Depuis quelques années, elle a éprouvé de grandes pertes, de grands désastres dans ses propriétés. Néanmoins, elle vient encore de faire de nouveaux efforts. Emue de la plus vive sensibilité, pénétrée d'amour et de reconnaissance pour les braves et intrépides guerriers qui prodiguent leur vie pour la défense de la Patrie et font mordre la poussière aux tyrans et à leurs vils satellites, attendrie jusqu'aux larmes en apprenant que dans cette saison rigoureuse, ils manquent de linges et de souliers etc., un don patriotique composé de tous ces objets et de l'argenterie, cuivre et étain servant au culte et appar-

(1) P.V., XXX, 272.

(2) Bⁱⁿ, 12 pluv. (2^e suppl^t).

(3) C 292, pl. 937, p. 21.